

BULLETIN D'ENGAGEMENT

PILOTE

NOM:	
PRENOM:	
NATIONALITE:	
N° PERMIS :	DELIVRE LE:
ADRESSE:	
CODE POSTAL:	VILLE:
TEL:	E-MAIL:

PASSAGER

NOM:	
PRENOM:	
ADRESSE:	
CODE POSTAL:	VILLE:
TEL:	E-MAIL:

VEHICULE

MARQUE:	
MODELE:	
IMMATRICULATION:	ANNEE:
CYLINDREE EXACTE:	TYPE:

- Prix Public** : 110 Euros **Prix Membre ACN** : 100 Euros
 Prix Nouveau Membre (Inscription au club (Pilote)+ Montée Col de l'Orme):
150 Euros **Cochez le prix applicable à votre inscription**

- Je soussigné, demande à participer à la Montée Historique du col de l'Orme
- J'ai pris connaissance du règlement de l'épreuve
- Je joins le montant de mon engagement (chèque à libeller à l'ordre de : AUTOMOBILE CLUB DE NICE ET CÔTE D'AZUR) à mon bulletin d'engagement et je retourne l'ensemble de mon dossier au club
Le pilote

Signature



► La Montée historique du col de l'Orme se déroulera le 15 avril 2018. Elle est organisée par l'Automobile Club de Nice, sous l'égide de la Fédération Française des Véhicules d'Epoque

► Epreuve de démonstration non chronométrée, sans classement, elle s'effectue sur route fermée et est réservée :

- aux véhicules construits jusqu'en 1988
- aux véhicules construits jusqu'en 1993 (Max 10% du plateau)
- à des véhicules d'exception, choisis par un comité de sélection
- limitée à 100 véhicules

► Les séances d'essais

- le matin de 09h00 à 12h00, suivant les possibilités

► Les séances de démonstration

- l'après-midi, de 14h00 à 18h00

► Les participants doivent se présenter à partir de 08h00 à Lucéram (Alpes-Maritimes), pour les formalités.

► Pièces à produire pour la validation de l'inscription

- permis de conduire valide du pilote / des pilotes
- certificat médical de moins de 6 mois (ou une licence pilote FFSA 2017)
- carte grise du véhicule
- contrôle technique valide du véhicule (si immatriculé)
- autorisation de prêt si le propriétaire n'est pas à bord
- attestation d'assurance du véhicule en cours de validité
- photo et palmarès éventuel du véhicule
- pour les véhicules compétitions, le PTH

► L'équipement obligatoire

- casque(s) homologué(s) pour le pilote / l'équipage
- extincteur 1 kg (minimum) fixé dans l'habitacle et valide.
- publicité de l'organisateur sur le véhicule

► Le parcours

- RD 21 de Lucéram, Pas de l'Escous à la Baisse de la Cabanette (5km)